

OFFRE DE SERVICE AU CLSC DE L'EST

Îles-de-la-Madeleine, le 7 avril 2017 - Suite aux rencontres avec la population de Grande-Entrée et de Grosse-Île tenues les 3 et 4 avril dernier et à la rencontre du conseil d'administration du CISSS des Îles d'aujourd'hui, le conseil d'administration et la direction du CISSS des Îles ont décidé de suspendre la décision de modifier l'horaire au CLSC de l'Est et de retirer l'infirmier – infirmière pour une durée de trois mois.

Ce qui signifie que l'infirmier–infirmière demeurera disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine afin d'assurer les services de soutien à domicile et le service pré hospitalier d'urgence (urgences médicales - 911) afin de soutenir l'équipe de premiers répondants et atténuer l'inquiétude exprimée par la population.

Il est important de noter que les services courants demeurent ceux déjà offerts, soit du lundi au vendredi de 8 h à midi sur rendez-vous (incluant les rendez-vous avec le médecin) et que les prélèvements s'effectueront le mardi et le vendredi de 8 h à 10 h, sans rendez-vous.

Le CISSS des Îles demeure à l'écoute de la volonté exprimée par la population lors des rencontres en mettant en place un comité citoyen qui œuvrera à identifier un modèle d'organisation des soins de manière efficiente et durable.

Cette décision entrera en vigueur à compter d'aujourd'hui, le 7 avril à 16 h.

30

Source : M. Philippe Simon Laplante
Adjoint au directeur des services administratifs
Ressources humaines, communications et affaires juridiques
418 986-2121, poste 8321
Courriel : philippe.simon.laplante.ci/ssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

Pour entrevue : M^{me} Yvette Fortier, présidente-directrice générale
418 986-2121, poste 8310